



## Visa national D après une adoption: documents nécessaires

Le formulaire de demande de visa est gratuit et peut être téléchargé sur le lien suivant:

<https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/themen/einreise/visumantragsformular.html>

<p>Les parents adoptifs sont priés de se présenter personnellement, avec l'enfant adopté, au Centre consulaire régional de Bangkok, section visas.</p> <p>35 North Wireless Road (Thanon Witthayu Nuea), Lumpini, Pathum Wan, Bangkok 10330 : <a href="#">plan</a></p> <p><b>Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi, 09h00 - 11h30, veuillez <a href="#">réserver un rendez-vous ici</a> ;</b></p> <p><b>Si possible, le visa est délivré le jour même.</b></p> <p><b>Veillez tenir compte des éventuels <a href="#">jours fériés</a>.</b></p>	
<p><b>Autorisation à délivrer un visa</b></p> <p>Si vous ne l'avez pas, veuillez <a href="#">prendre contact par mail</a> avec la section des visas et communiquer les données suivantes : Prénom, nom de famille, date de naissance de l'enfant.</p>	<input type="checkbox"/>
<p><b>Formulaire de demande de visa national D:</b> <a href="https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/themen/einreise/visumantragsformular.html">https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/themen/einreise/visumantragsformular.html</a></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Complètement rempli</li><li>• Signé personnellement par les parents adoptifs</li></ul>	<input type="checkbox"/>
<p><b>Deux (2) photos d'identité récentes et identiques, 3,5 x 4 cm, bonne qualité, en couleur, fond neutre clair (taille de la tête 70 - 80 % de la photo) <a href="#">Exemples ici</a></b></p>	<input type="checkbox"/>
<p><b>Passeport de l'enfant en cours de validité</b></p>	<input type="checkbox"/>
<p><b>Copie du passeport de l'enfant (page du nom)</b></p>	<input type="checkbox"/>
<p><b>Copie des passeports des parents adoptifs (pages nominatives)</b></p>	<input type="checkbox"/>
<p><b>Frais de visa : le visa est gratuit.</b></p>	
<p><b>Dans de rares cas, les autorités thaïlandaises ne délivrent pas de passeport pour l'enfant adopté ;</b></p> <p><b>La section des visas délivre alors un "Sauf-conduit" pour l'enfant afin qu'il puisse se rendre en Suisse.</b></p> <p><b>Dans ce cas, vous êtes prié(e) d'emporter les certificats d'adoption des autorités d'adoption thaïlandaises :</b></p> <p><b>Original avec photocopie ; les originaux vous seront restitués.</b></p>	